



www.ectm.fr

## Mézières-en-Drouais

# PLAN LOCAL D'URBANISME

### 4. Annexes – Notice explicative

**Arrêté le :**

2 octobre 2019

**Enquête publique :**

Du 20 juin au 23 juillet 2020

**Approuvé le :**

30 octobre 2020

Mairie de Mézières-en-Drouais  
17 rue de la Mairie  
28500 Mézières-en-Drouais  
Tel: 02 37 43 71 22

[mairie.mezieres-marsauceux@wanadoo.fr](mailto:mairie.mezieres-marsauceux@wanadoo.fr)

Agglo du Pays de Dreux 4 rue de Châteaudun - BP 20159 28103 Dreux Cedex [www.dreux-agglomeration.fr](http://www.dreux-agglomeration.fr)



## **SOMMAIRE**

<b>CONTENU GENERAL DES ANNEXES.....</b>	<b>3</b>
<b>I. LES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE .....</b>	<b>4</b>
A. PRESENTATION .....	4
B. LES SERVITUDES AFFECTANT LE TERRITOIRE DE MEZIERES-EN-DROUAIS .....	4
<b>II. LA GESTION DES DECHETS.....</b>	<b>5</b>
<b>III. LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.....</b>	<b>5</b>
A. EAU POTABLE .....	5
B. ASSAINISSEMENT .....	5
<b>IV. LA GESTION DES RISQUES .....</b>	<b>6</b>
A. L'ALEA RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES .....	6
B. LE RISQUE SISMIQUE .....	7
C. LE RISQUE EROSION .....	7
D. LES CAVITES SOUTERRAINES.....	8
E. LE RISQUE D'INONDATION.....	12
F. LES RISQUES INDUSTRIELS ET TECHNOLOGIQUES .....	13
<b>V. LA GESTION DES ESPACES NATURELS .....</b>	<b>15</b>
A. LA RESEAU NATURA 2000 .....	15
B. L'INVENTAIRE DES ZNIEFF.....	16
C. LES ESPACES NATURELS SENSIBLES .....	17

## **CONTENU GENERAL DES ANNEXES**

Selon les articles R.151-52 et R.151-53 du Code de l'urbanisme, les annexes indiquent, à titre d'information, sur un ou plusieurs documents graphiques, s'il y a lieu :

- Les servitudes d'utilité publique,
- Les périmètres particuliers institués indépendamment du Plan Local d'Urbanisme (PLU),
- Les éléments techniques susceptibles d'avoir des incidences sur le droit des sols.

Ces informations sont, pour la plupart, reportées sous forme graphique et figurent au présent dossier :

- Plan des contraintes,
- Plan des Servitudes d'Utilité Publique,
- Règlement intercommunal de gestion d'assainissement collectif, non collectif, ainsi que des déchets de l'Agglo du Pays de Dreux,

Le présent document regroupe les pièces explicatives et les actes ayant institués les éléments portés en annexes.

## I. LES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

### A. PRESENTATION

Les Servitudes d'Utilité Publique (SUP) sont créées et rendues opposables aux tiers par des procédures particulières et indépendantes de celles relatives au PLU.

Les Servitudes d'Utilité Publique concernant le territoire de Mézières-en-Drouais les sont relatives à la salubrité et à la sécurité publique.

Ces servitudes entraînent :

- Soit des interdictions ;
- Soit des règles particulières d'utilisation ou d'occupation du sol qui peuvent nécessiter la consultation préalable d'un service technique du département ou du service ministériel concerné, en application de textes réglementaires ou législatifs spécifiques.

Le champ d'application territorial de chacune de ces servitudes, dont la liste figure ci-après, est porté sur le plan des Servitudes d'Utilité Publique.

### B. LES SERVITUDES AFFECTANT LE TERRITOIRE DE MEZIERES-EN-DROUAIS

Dès l'instant qu'un terrain est concerné par une servitude d'utilité publique, il y a nécessité de consulter le service gestionnaire correspondant avec les références cadastrales de la parcelle et le projet.

Pour chaque type de servitudes, des fiches de présentation sont consultables via le lien internet suivant : <http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/servitudes-d-utilite-publiques-sup-r978.html>

#### Servitudes sur la commune de Mézières-en-Drouais

Nature de la servitude	Descriptif	Date de l'acte administratif	Gestionnaire
<b>AC1 : MONUMENTS HISTORIQUES</b>	Eglise Saint-Martin (classé en totalité)	CI M.H le 04/03/2013	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) Cité Administrative 15, place de la République BP 80527 28019 CHARTRES Cedex
<b>AC2 : SITES NATURELS ET URBAINS</b>	Vallée de l'Eure	Site inscrit le 10/05/1972	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) 5, avenue Buffon BP 6407 45064 ORLEANS Cedex 2
<b>EL7 : ALIGNEMENTS</b>	RD 116 Mézières-en-Drouais RD 147/6 Marsauceux RD 152 Mézières-en-Drouais RD 152 Marsauceux RD 308 Marsauceux	30/06/1900 30/06/1900 04/12/1860 07/11/1860 26/06/1884	Conseil Départemental d'Eure et Loir Subdivision Départementale du Drouais-Thymerais 28, rue Hubert Latham 28170 CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS

<b>I3 : GAZ</b>	Canalisation de transport de gaz naturel « haute pression » Antenne de Dreux		<b>GRT Gaz – Région Val de Seine 14, rue Pelloutier – Croissy Beaubourg 77435 MARNE LA VALLE Cedex</b>
<b>I4 : ELECTRICITE</b>	Liaison 225kV Arpents – Bonnières – Richebourg Liaison 225kV Arpents – Mezerolles – Richebourg Ligne 90kV Arpents – Epernon - Maintenon		<b>RTE – GMR Sud-Ouest 7, avenue Eugène Freyssinet 78286 GUYANCOURT Cedex</b>
<b>PM1 : RISQUES NATURELS</b>	Plan de Prévention du Risque Inondation de la Rivière de l'Eure	Arrêté du 28/09/2015	<b>Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir / Service de la Gestion des Risques, de l'Eau et de la Biodiversité (SGREB)</b>
<b>T7 : RELATIONS AERIENNES</b>	Zones situées à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques et soumis à autorisation	Arrêté du 25/07/1990	<b>Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) – Administration Zone aéroportuaire – CS 14321 44343 BOUGUENNAIS Cedex</b>

## II. LA GESTION DES DECHETS

Suite à l'Arrêté n°2013093-003, Mézières-en-Drouais dépend de l'Agglo du Pays de Dreux en ce qui concerne la collecte et la gestion des déchets. Il s'agit d'une compétence optionnelle de l'agglomération.

Le règlement intercommunal de gestion des déchets est consultable en annexe du présent PLU.

## III. LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

### A. EAU POTABLE

L'alimentation en eau potable de la commune de Mézières-en-Drouais est assurée par les captages du poteau du Vallot (code 302 09L\_020) et des Champeaux (code BSS000RGQX). Ce dernier ouvrage, localisé sur la commune, possède un avis hydrogéologique de 1985 qui n'a toutefois pas abouti à un arrêté préfectoral.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Agglo du Pays de Dreux exerce la compétence eau potable (production et distribution). Cependant, la gestion reste globalement inchangée, assurée pour Mézières-en-Drouais par le Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet (SMICA). L'exploitation du service est assurée par Suez.

Le SMICA crée pour l'ensemble des 24 communes desservies, dont Mézières-en-Drouais, un nouveau forage pour renforcer celui des Vallots, qui, à terme, pourra prendre le relais sur le forage de Mézières.

### B. ASSAINISSEMENT

L'assainissement consiste à traiter les eaux usées produites par les habitants et les eaux de ruissellement de façon à ce qu'elles retrouvent une propreté suffisante pour être rejetées dans le milieu naturel. Il peut se faire de façon collective (réseau public de collecte jusqu'à une station d'épuration) ou individuelle (avec des systèmes de type fosse en cas d'absence de réseau public).

L'assainissement non collectif est une compétence gérée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de l'Agglo du Pays de Dreux. En l'absence d'un réseau public de collecte des eaux

usées, les propriétaires doivent être dotés d'un système d'assainissement non collectif conforme à la réglementation en vigueur et aux dispositifs prévues par le règlement du SPANC.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'Agglo du Pays de Dreux a repris la compétence assainissement. Une étude d'harmonisation des assainissements collectif et non collectif est en cours à l'échelle des 81 communes.

Actuellement, la gestion du service de l'assainissement collectif de la commune de Mézières-en-Drouais est faite par l'agglomération et régie par le règlement du service public d'assainissement collectif. Il en est de même pour les eaux pluviales.

Les règlements intercommunaux d'assainissement collectif et non collectif sont consultables en annexe du présent PLU.

## IV. LA GESTION DES RISQUES

### A. L'ALEA RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

Dans les sols, le volume des matériaux argileux tend à augmenter avec leur teneur en eau (gonflement) et, inversement, à diminuer en période de déficit pluviométrique (retrait). Ces phénomènes peuvent provoquer des dégâts sur les constructions localisées dans des zones où les sols contiennent des argiles.

Il s'agit principalement de dégâts au niveau des habitations et des routes tels que la fissuration, la déformation et le tassement. En France, le nombre de constructions exposées est très élevé. En raison de leurs fondations superficielles, les maisons individuelles sont particulièrement vulnérables.

La commune de Mézières-en-Drouais est soumise à un aléa retrait et gonflement des argiles allant de nul à moyen. L'aléa dit moyen est principalement au centre de la commune du Nord au Sud et l'aléa faible est situé sur la partie Est de la commune. Cet aléa peut présenter un risque immédiat pour la population puisque la majorité du hameau de Marsauceux est situé en aléa faible à moyen.

L'aléa retrait-gonflement des argiles à Mézières-en-Drouais



## B. LE RISQUE SISMIQUE

La France dispose depuis le 24 octobre 2010 d'une nouvelle réglementation parasismique, entérinée par la parution au Journal Officiel de deux décrets sur le nouveau zonage sismique national et d'un arrêté fixant les règles de construction parasismique à utiliser pour les bâtiments sur le territoire national. Ces textes permettent l'application de nouvelles règles de construction parasismique telles que les règles Eurocode8. Ces nouveaux textes réglementaires sont d'application obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011.

Mézières-en-Drouais se situe dans une zone de sismicité « très faible » (1), à l'image de toute la partie Nord de la région Centre-Val de Loire.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la base de données sismique de la France n'a pas identifié de séisme ressenti à Mézières-en-Drouais.

## C. LE RISQUE EROSION

L'érosion est un phénomène naturel, dû au vent, à la glace et particulièrement à l'eau. Elle peut faciliter ou provoquer des dégâts aux installations ou à la qualité de l'eau. A plus long terme, l'érosion a pour conséquence une perte durable de la fertilité et un déclin de la biodiversité des sols. Le phénomène des coulées boueuses a tendance à s'amplifier à cause de l'érosion.

L'intensité et la fréquence des coulées de boues dépend de l'occupation (pratiques agricoles, artificialisation) et de la nature des sols, du relief et des précipitations. Les dommages dépendent notamment de l'urbanisation des zones exposées.

Le grand principe de la lutte à l'érosion des sols consiste à empêcher l'eau de devenir érosive. Trois approches sont possibles pour limiter le phénomène érosif.

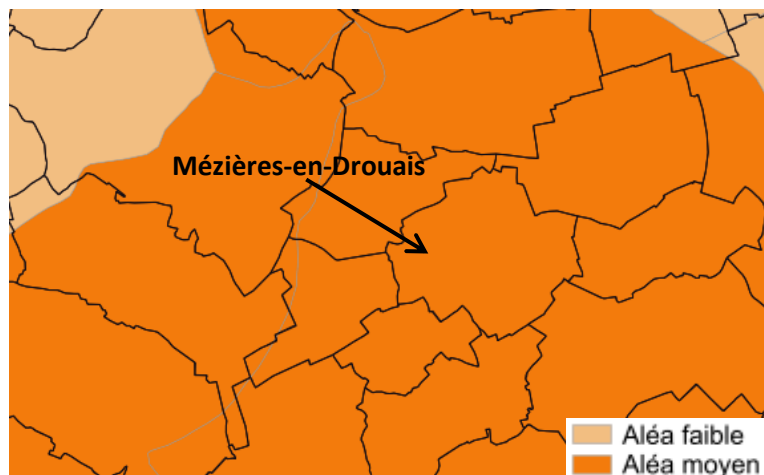
Les trois moyens de lutter contre l'érosion :

- Préserver la végétation (prairies, linéaire de haies...);
- Empêcher l'eau d'atteindre sa vitesse d'érosion;
- Couvrir rapidement les sols mis à nu.

A Mézières-en-Drouais, l'aléa érosion est qualifié de « moyen », en raison de son relief lié à la vallée de l'Eure et ses coteaux.

La carte ci-dessous est le fruit d'une modélisation croisant la pente avec l'occupation du sol. Elle ne prend donc pas en compte le type de sol, critère majeur pour définir précisément un aléa érosion.

**L'aléa érosion à Mézières-en-Drouais**



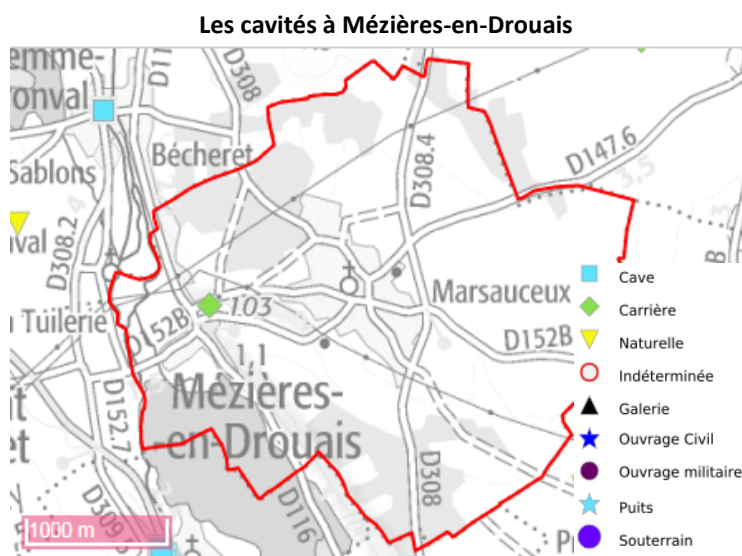
Source : <http://sigessn.brgm.fr>

### D. LES CAVITES SOUTERRAINES

L'évolution des cavités souterraines naturelles (dissolution de gypse) ou artificielles (carrières et ouvrages souterrains) peut entraîner l'effondrement du toit de la cavité et provoquer en surface une dépression généralement de forme circulaire.

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) recense une seule cavité sur le territoire de Mézières-en-Drouais (voir tableau et carte). Elle se situe à proximité du bourg de Mézières-en-Drouais.

Identifiant	Nom	Type
CENAA0012482	MEZIERES-EN-DROUAIS	Carrière



Source : <http://www.georisques.gouv.fr>

Cependant, beaucoup de caves sont présentes sur le territoire communal, principalement à Marsauceux d'après le recensement communal et une étude menée en 2015. En effet, la Préfecture d'Eure-et-Loir a demandé au BRGM de donner un avis technique sur le risque d'effondrement et l'impact potentiel sur le bâti et la voirie dans le hameau de Marsauceux. Le rapport technique NORGEO a identifié 25 cavités avec des profondeurs minimales de 2,50 mètres grâce à une étude de reconnaissance par imagerie radar permettant de détecter et repositionner sur plans ces anciennes galeries.

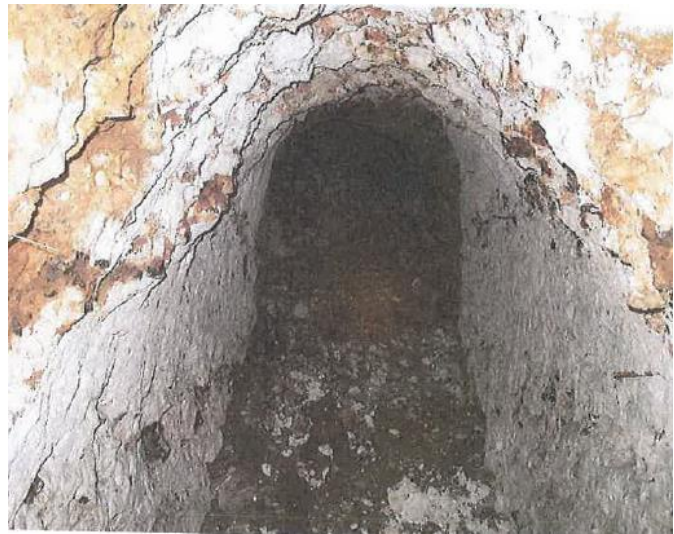
**Cavité souterraine présente sur le territoire : à gauche rampe d'accès aux galeries et à droite vue des galeries creusées**



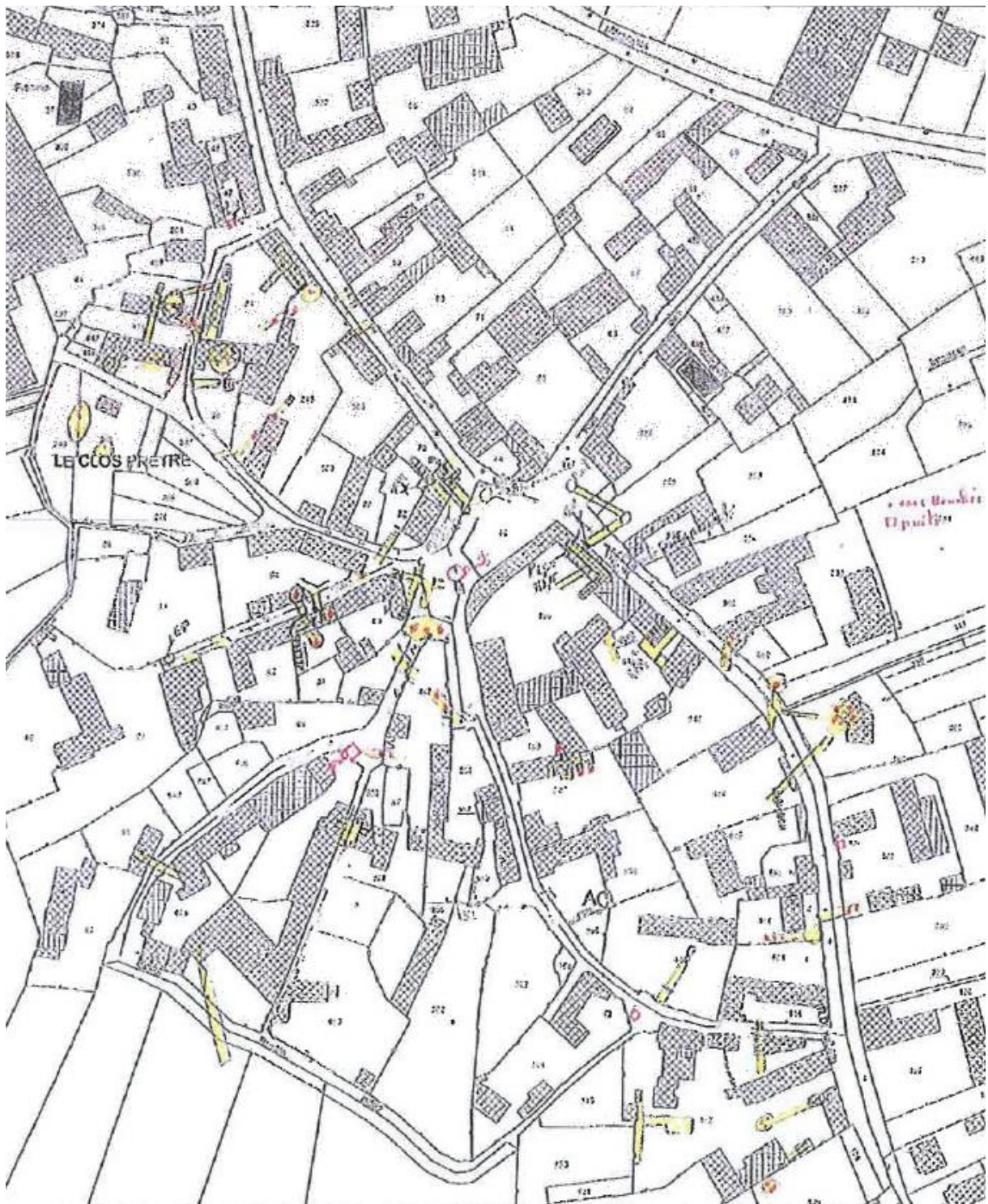
Source : Rapport d'expertise – BRGM-65090-FR, septembre 2015



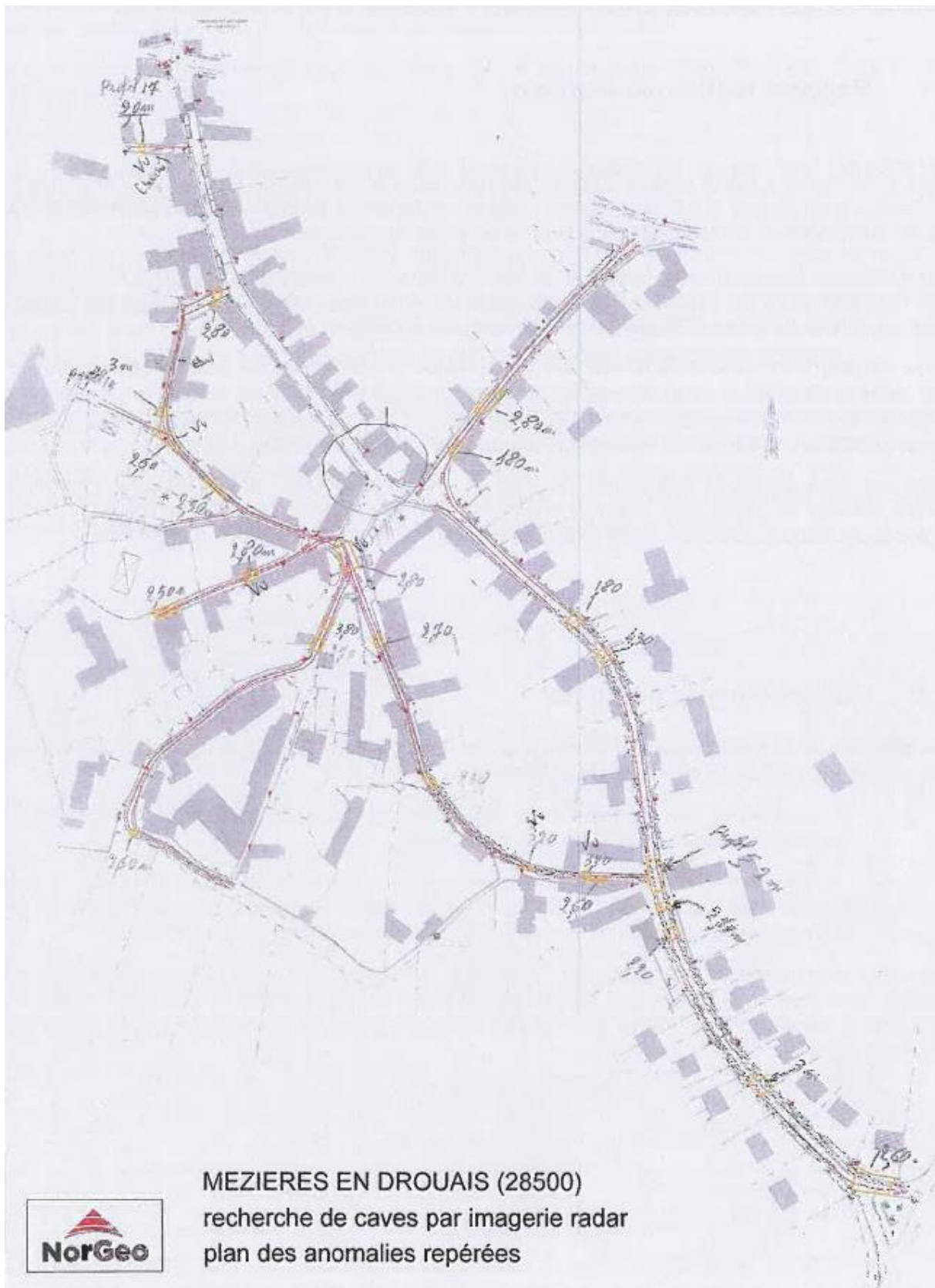
**Cavité souterraine Impasse du Pressoir à Marsauceux**



Localisation des cavités souterraines sur le plan cadastral



Localisation des cavités souterraines par imagerie radar



## E. LE RISQUE D'INONDATION

### a. L'inondation par débordement de cours d'eau

On appelle inondation, la submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variables. Elle résulte dans le cas des présents ruisseaux, de crues liées à des précipitations prolongées.

La crue correspond à l'augmentation soudaine et importante du débit du cours d'eau dépassant plusieurs fois le débit naturel. Lorsqu'un cours d'eau est en crue, il sort de son lit habituel nommé lit mineur pour occuper en partie ou en totalité son lit majeur qui se trouve dans les zones basses situées de part et d'autre du lit mineur.

La commune de Mézières-en-Drouais est considérée comme étant soumise à un risque d'inondation par débordement de cours d'eau en raison de l'Eure s'écoulant à l'Ouest du territoire communal.

Lors d'un débordement du cours d'eau, une partie des habitations du bourg de Mézières-en-Drouais peuvent être inondées puisqu'elles sont majoritairement construites à proximité de l'Eure.

La commune de Mézières-en-Drouais est soumise au Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de l'Eure de Maintenon à Montreuil, annexé au présent PLU.

### b. L'inondation par ruissellement et coulée de boue

De nombreuses caractéristiques du bassin versant, morphologiques, topographiques, géologiques, pédologiques, hydrauliques peuvent influencer le développement et l'ampleur du ruissellement.

La commune de Mézières-en-Drouais est concernée par un risque d'inondation par ruissellement, coulées de boue sur son territoire. Ce type d'inondation s'est déjà produit par le passé lors d'épisodes pluvieux exceptionnellement intenses. Cela fut le cas, en 1999, 1995 et 2015. Ces dernières ayant données lieu à des inondations, coulées de boue et mouvement de terrain. Mézières-en-Drouais a alors fait l'objet d'un arrêté pour chacune de ses catastrophes naturelles.

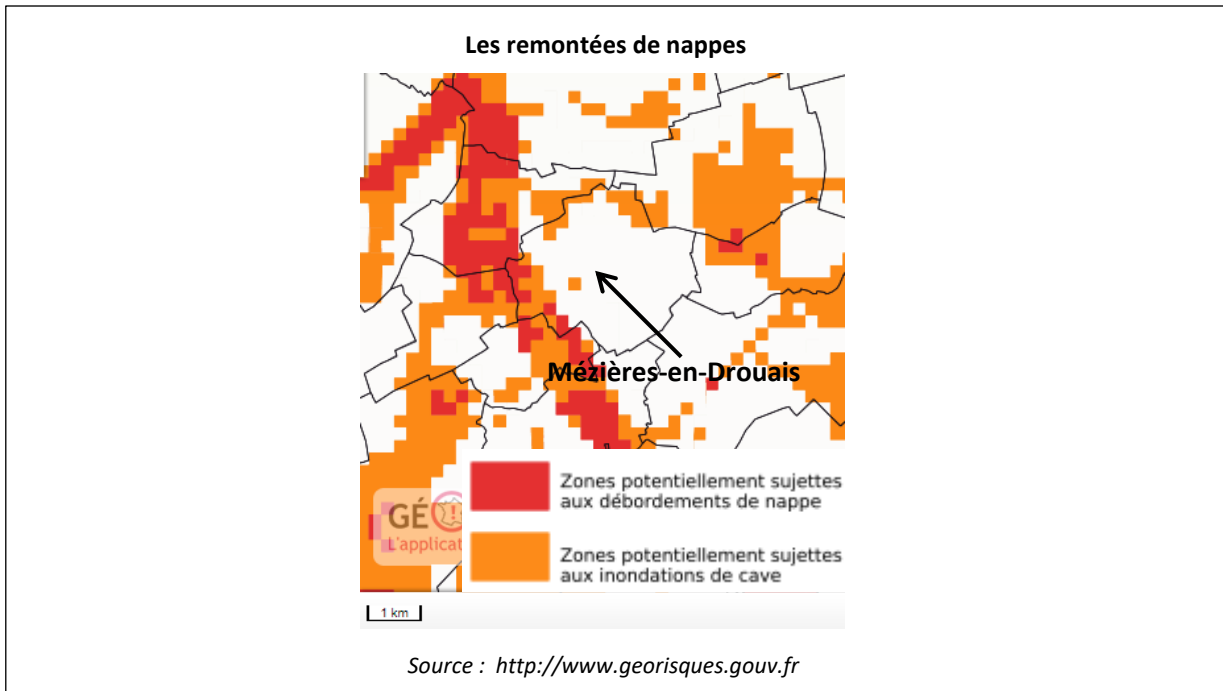
### c. L'inondation par remontées des nappes phréatiques

Des débordements peuvent se produire par remontée de nappes phréatiques. Lorsque le sol est saturé d'eau, il arrive que la nappe affleure remonte et qu'une inondation spontanée se produise. Ce phénomène concerne particulièrement les terrains bas ou mal drainés et peut perdurer. Les remontées de nappes peuvent causer des petites inondations lentes et progressives, qui n'occasionnent pas de dommage en termes de vies humaines, mais qui posent la question d'une attention particulière pour les constructions.

Sur la commune de Mézières-en-Drouais, un risque d'inondation par remontée de nappes phréatiques existe. L'aléa de remontée des nappes concerne essentiellement le secteur de la vallée de l'Eure. Ce secteur est concerné par une sensibilité « fort » à « très fort ». De plus, le fond de la vallée est concerné par la présence d'une nappe sub-affleurante.

Pour l'Ouest du territoire, le risque d'inondation par remontées de nappes est également fort.

Pour le reste du territoire communal, le risque d'inondation par remontée de nappes phréatiques existe mais reste faible.



## F. LES RISQUES INDUSTRIELS ET TECHNOLOGIQUES

### a. Le transport de marchandises dangereuses

Le risque de Transport de Marchandises Dangereuses (TMD), est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisations.

Une matière dangereuse est une substance qui peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement, par ses propriétés physiques ou chimiques, ou encore par la nature des réactions qu'elle est susceptible de provoquer. Elle peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive.

D'après le Portail de Prévention des Risques Majeurs du gouvernement, Mézières-en-Drouais est concernée par le risque lié au transport de marchandises dangereuses. Cela s'explique par la traversée du territoire communal par la départementale D 928, qui est un axe important et engendre du trafic routier sur le territoire.

### b. L'inventaire historique des sites industriels et des activités de services (BASIAS)

La France a été l'un des premiers pays européens à conduire des inventaires des sites pollués de façon systématique (premier inventaire en 1978). Les principaux objectifs de ces inventaires sont de :

- Recenser, de façon large et systématique, tous les sites industriels abandonnés ou non, susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement ;
- Conserver la mémoire de ces sites ;
- Fournir des informations utiles aux acteurs de l'urbanisme, du foncier et de la protection de l'environnement.

La réalisation d'Inventaires Historiques Régionaux (IHR) des sites industriels et de services, en activité ou non, s'est accompagnée de la création de la base de données nationale BASIAS. L'inscription d'un site dans la base de données BASIAS ne préjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit. Il faut prendre en compte si le site est en fonctionnement ou si l'activité est terminée.

Sept sites industriels sont recensés sur la commune de Mézières-en-Drouais en 2018, d’après l’inventaire du BRGM.

Identifiant	Raison social de l'entreprise connue	Dernière adresse	Etat d'occupation du site	Type d'activités
<b>CEN2801563</b>	Inconnu	Le Bois du Mesnil	Activité terminée	Collecte et stockage des déchets non dangereux
<b>CEN2800486</b>	Nouvelles sablières de Flins	Chemin départemental 116	Activité terminée	Exploitation de gravières et sablières
<b>CEN2800606</b>	Société Coopérative Agricole d'Eure-et-Loir (SCAEL)	Marsauceux	Activité terminée	Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes
<b>CEN2800667</b>	SCOTCROS Group Industrie	Marsauceux	Activité terminée	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier et Fonderie d'autres métaux non ferreux
<b>CEN2800607</b>	Atelier Chaudronnerie Tolerie Mécanique	Marsauceux	En activité	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres
<b>CEN2800605</b>	GATINEAU	Les Vaux	Activité terminée	Construction aéronautique et spatiale
<b>CEN2802476</b>	Le Bois du Mesnil	Le Bois du Mesnil	Activité terminée	Décharge de déchets industriels spéciaux (D.I.S.)

La prise en compte de ces sites est importante pour veiller à ce que la pollution du sol dont il fait potentiellement l’objet ne porte pas atteinte au milieu agricole et naturel, ni à la santé humaine.

c. L’inventaire des sites et sols pollués ou potentiellement pollués (BASOL)

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

La base de données BASOL du Ministère de l’Ecologie, ne recense aucun site ou sol pollué ou potentiellement pollué appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif, sur le territoire communal de Mézières-en-Drouais.

d. Les Installations Classées pour la Protection de l’Environnement (ICPE)

Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une installation classée.

D’après le portail du ministère de l’environnement, aucun établissement classé dans la catégorie ICPE n’est présent sur la commune en 2018.

## V. LA GESTION DES ESPACES NATURELS

### A. LA RESEAU NATURA 2000

*Natura 2000* est un réseau européen d'espaces naturels identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales et végétales qu'ils abritent ou de leurs habitats naturels. Ce réseau correspond effectivement à un ensemble d'espaces remarquables souvent situés sur plusieurs communes comme c'est le cas pour Mézières-en-Drouais. En effet, la commune ainsi que 44 autres constituent le site de la « Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents ».

En Europe, 25 000 sites ont été désignés et 1 700 en France, représentant 12,4% du territoire terrestre.

L'objectif de ce réseau est de préserver la biodiversité tout en tenant compte des activités socio-économiques.

Les sites *Natura 2000* se distinguent au titre de deux directives européennes :

- Soit par la présence d'espèces d'oiseaux listés dans la directive « Oiseaux » (Directive 2009/147/CE). On parle alors de Zone de Protection Spéciale ;
- Soit pour la présence d'espèces animales (hors oiseaux) ou végétales et d'habitats naturels, dits d'intérêt communautaire, et relevant alors de la directive « Habitats » (Directive 92/43 du 21 mai 1992). On parle alors de Zone Spéciale de Conservation.

Le site de la « Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents » est une Zone Spéciale de Conservation.

#### Caractéristique du site « Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents »

La vallée de l'Eure et ses affluents constituent un ensemble écologique et paysager remarquable faisant une transition entre la Beauce et la basse vallée de la Seine. L'essentiel du bassin se localise sur de l'argile à silex mais comporte de nombreuses enclaves de formations tertiaires : calcaire de Beauce, grès et sables stampiens. Le site comporte des peiouses calcicoles originales riches en orchidées, en relation avec des affleurements calcaires à flanc de coteau, souvent associées à des chênaies-charmaies neutrophiles à neutrocalcicoles à flore diversifiée.

D'autres caractéristiques nous précisent que la vulnérabilité est faible pour la zone gérée par l'Office National des Forêts (ONF) et pour la partie forestière, avec un projet de classement en forêt de protection du massif de Dreux. Dans les parties privées, fermeture des espaces herbacés par arrêt du pâturage. Et enfin le recul du pâturage dans les fonds de vallons également.

Ce site se compose principalement de pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur calcaires, d'Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* et de forêts alluviales à aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et frêne commun (*Fraxinus excelsior*).



## B. L'INVENTAIRE DES ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont issues d'une politique d'inventaires scientifiques initiée par le ministère de l'environnement dans le cadre d'un programme d'inventaire des milieux naturels particulièrement intéressants en France. Les ZNIEFF, inventoriées comme sites écologiquement remarquables, sont des outils de connaissance.

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de la région Centre-Val de Loire ont fait l'objet en 2011 d'une importante campagne de modération, pilotée par la Direction Régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). L'inventaire de deuxième génération se substitue dans son intégralité à l'inventaire ZNIEFF de la première génération.

Dans ce contexte, Mézières-en-Drouais conserve ses Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique « Marais d'Ecluzelles et de Mézières-en-Drouais » et « Pelouses des Côtes de la Noé Robert et Marsauceux ».

### Le Marais d'Ecluzelles et de Mézières-en-Drouais

La Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique des « Marais d'Ecluzelles et Mézières-en-Drouais » se situe dans la vallée de l'Eure, sur la partie Sud-Ouest du plan d'eau, à proximité du bourg d'Ecluzelles. Elle s'étend sur une superficie de 37,04 hectares, seule une faible partie se situe sur le territoire de Mézières-en-Drouais.

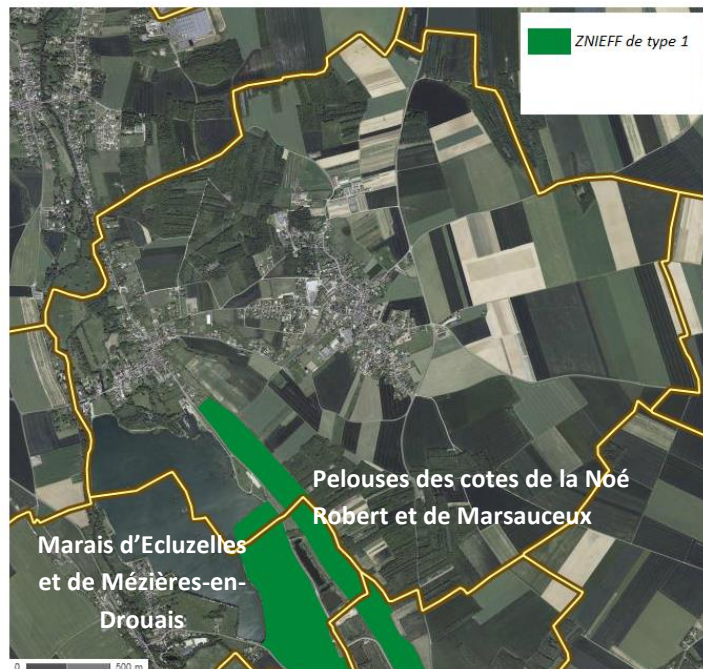
Les petits étangs et mares au Sud-Ouest du plan d'eau principal constituent une zone de tranquillité pour les oiseaux migrateurs et hivernants. Une colonie nicheuse de Bihoreaux gris (*Nycticorax nycticorax*) est notamment présente. Six espèces végétales déterminantes ont également été recensées. Les petits secteurs de mégaphorbiaie abritent notamment des pigamons jaune « Glaucum » (*Thalictrum flavum*) et des patiences d'eau (*Rumex hydrolapathum*).

Sur ce site neuf espèces (insectes, oiseaux et angiospermes) sont déterminantes. Un amphibien, le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) et deux oiseaux, le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*) et le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) ont un statut réglementé.

### Les Pelouses des côtes de la Noé Robert et de Marsauceux

La Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique des « Pelouses des côtes de la Noé Robert et de Marsauceux » s'étend sur 36 hectares, sur trois communes : Mézières-en-Drouais, Ecluzelles et Charpont. Le coteau, exposé au Sud-Ouest, domine le plan d'eau de Mézières-Ecluzelles. Il s'agit d'un coteau calcaire où se développent notamment des pelouses calcicoles mésophiles<sup>1</sup> et des pelouses calcicoles xérophiles<sup>2</sup>. Ces pelouses abritent trois espèces protégées et neuf espèces

#### ZNIEFF de type 1 présente à Mézières-en-Drouais



<sup>1</sup> Caractérise des conditions moyennes dans un gradient sécheresse-humidité

<sup>2</sup> Se dit d'une espèce pouvant s'accommoder de milieux secs



déterminantes non protégées. En outre, ces pelouses occupent une surface relativement importante, alors que ces milieux sont globalement en raréfaction dans la région. Elles présentent un intérêt pour l'entomofaune<sup>3</sup> et constituent un terrain de chasse pour huit espèces de chauves-souris dont six sont déterminantes.

Sur ce site, quinze espèces sont déterminantes dont trois insectes et douze angiospermes. Six espèces mammifères ont un statut réglementé. Ces mammifères sont le Grand murin (*Myotis myotis*), la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), la Noctule commune (*Nyctalus noctula*), la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*), le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) et le Murin de Daubenton (*Myotis Daubentonii*).

### C. LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Département d’Eure-et-Loir a défini un Espace Naturel Sensible (ENS) réparti sur les communes de Mézières-en-Drouais, Ecluzelles et Charpont, correspondant au plan d’eau et ses abords. Les parcelles départementales (15 ha) ont fait l’objet d’un plan de gestion prévoyant notamment la restauration des zones encore en pelouse. Des réflexions sur des expérimentations d’éco-pâturages sont également en cours.

Extrait du plan des contraintes du présent PLU



Espace naturel sensible: Coteau de Mézières-Ecluzelles-Charpont

<sup>3</sup> Désigne l’ensemble des insectes présents dans un milieu.